

1001 VIES HABITAT

SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 30 640 863 EUROS
SIERGE SOCIAL : 31-35 RUE DE LA FEDERATION – CARRE SUFFREN - 75015 PARIS
SIREN : 572 015 451 RCS PARI S

PROCES-VERBAL **DE LA SEANCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE** **DU 4 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre à neuf heures trente, les membres du conseil de surveillance de 1001 Vies Habitat se sont réunis au siège social sis 31-35, rue de la Fédération – Carré Suffren – 75015 Paris.

□ **Membres du conseil de surveillance présents :**

Monsieur Pierre-Etienne BISCH, président du conseil de surveillance,
Monsieur Laurent LAVERGNE, vice-président,
AXA France IARD, représentée par Madame Emmanuelle RIVÉ,
Madame Axèle BASTIEN,
ACTION LOGEMENT IMMOBILIER, représentée par Monsieur Jean-Baptiste DOLCI,
Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, représenté par Madame Josiane FISCHER, *en visioconférence*,
Monsieur Antoine de SENNEVILLE,
Monsieur Gilles HENGOAT
Monsieur Alain WEBER,
Monsieur Bruno BOUSSARD
Madame Josiane LAMOTTE, représentante des locataires,
Madame Nora NASRI, représentante des locataires,
Madame Jeannine POIDRAS, représentante des locataires,

□ **Membres du conseil de surveillance absents excusés :**

AXA FRANCE VIE, représentée par Madame Nathalie SAVIER-LACOUR, (*pouvoir*),
Le représentant permanent du Conseil de Paris,
La Communauté d'agglomération de SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE, représentée par
Monsieur Julien CHAMBON, (*pouvoir*),

Tous régulièrement convoqués sont absents et se sont fait excuser.

□ **Commissaires aux comptes :**

Le Cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES, représenté par Monsieur Jean-Philippe BERTIN, co-commissaire aux comptes,
Le Cabinet FORVIS MAZARS, représenté par Monsieur Saïd BENHAYOUNE, co-commissaire aux comptes.

□ **Autres personnes présentes :**

Monsieur Philippe BRY, président du directoire,
Monsieur Jérôme CELLIER, membre du directoire,
Madame Virginie CHABERT, membre du directoire,
Monsieur Michel OGLIARO, membre du directoire,
Monsieur Edouard LECOEUR, membre du directoire,
Monsieur Azzedine MOUSSA, représentant du comité social et économique.
Monsieur Aziz HAMOR, représentant du comité social et économique.
Monsieur Djamel KADDOUR AHMED, représentant du comité social et économique,

□ Autres personnes absentes :

Monsieur Djamel KADDOUR AHMED, représentant du comité social et économique,
Monsieur Farouk MOUSSA, représentant du comité social et économique,

□ Invités :

Madame Agnès CERUTI-DEVAUX, directrice des ressources humaines,
Monsieur Stéphane BOUBENNEC, directeur Ile-de-France,
Monsieur Marin DE VANSSAY, directeur du développement groupe, (*en visioconférence*),
Madame Sandrine MALHERBE, directrice des achats, (*en visioconférence*),
Monsieur Tugdual LE PENVEN, juriste gouvernance,
Madame Patricia MOREAU, assistante gouvernance.

Au moins la moitié de ses membres étant présent, le conseil peut valablement délibérer conformément à l'article L. 225-82 du Code de commerce.

Madame Patricia MOREAU est désignée secrétaire de séance.

Le président invite le conseil à examiner les points d'ordre du jour suivants :

.../...

2. Composition du Conseil de surveillance (*information/délibération*)
 - Nouveau représentant permanent de membre du conseil de surveillance personne morale (*information*)
 - Fin de mandat de membre du Conseil de surveillance (*information*)
 - Cooptation de membre du Conseil de surveillance (*délibération*)

.../...

.../...

2. **COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE** (*information/délibération*)

- **NOUVEAU REPRESENTANT PERMANENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE** (*information*)

.../...

Le conseil de surveillance est informé que l'actionnaire AXA France VIE a fait part à la société du changement de son représentant permanent à compter du 1^{er} janvier 2026. A cette date, Madame Nathalie SAVIER LACOUR sera remplacée par Madame Estelle GUYON ABINAL en qualité de représentant permanent.

Le conseil de surveillance prend acte de cette information et charge le Directoire d'effectuer, si nécessaire, les formalités auprès du Greffe.

.../...

▪ **FIN DE MANDAT DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE** (*information*)

.../...

Le conseil de surveillance est informé que Madame Axèle BASTIEN, actionnaire de catégorie 4, a fait part à la société de sa démission de ses fonctions de membre du conseil de surveillance à compter du 31 décembre 2025.

.../...

Le conseil prend acte de cette démission.

▪ **COOPTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE** (*délibération*)

.../...

Sur avis favorable du comité des nominations et des rémunérations du 20 novembre 2025, le conseil de surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L.225-78 du Code de commerce et l'article 16 des statuts, coopte, à compter du 1^{er} janvier 2026, en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir :

- *Madame Aurélie LANGLOIS-COLSON,*

en remplacement de Madame Axèle BASTIEN, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Conformément à la loi et aux statuts, cette nomination, faite à titre provisoire, sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Madame Aurélie LANGLOIS-COLSON a fait savoir qu'elle acceptait le mandat de membre du conseil de surveillance, ayant précisé qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

.../...

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Paris le 22 avril 2026



Patricia MOREAU,
Secrétaire de séance